

N° 127 LE PUBLIPHOBIE 1^{er}-2-2011

« Le monde appartient aux patients. » (Proverbe italien.) Dernier numéro paru : 1^{er}-12-2010 (22^e année).

Feuille sporadique concentrée (à diluer dans une bassine avant absorption), créée le 1^{er} janvier 1990 et déclarée comme association le 1^{er} juillet 1991 (*Journal officiel* du 24-7-1991) : « Faire prendre conscience des procédés publicitaires ou autres, destinés à mettre en condition l'opinion publique ; sensibiliser le public aux nuisances écologiques, aux déséquilibres sociaux et aux risques de manipulation psychologique liés à l'emploi ou à l'abus de ces procédés ; réfléchir sur les enjeux avoués ou non de ces derniers ; organiser des contre-pouvoirs » (statuts). (« LP » : renvoi à un ancien numéro ; « V. » : voir section ... du présent numéro.)

I ■ Naissance d'un nouveau mot : « surpublicité » (7 décembre 2010, 18 h 58, dans la bouche de Mathilde Jammet)

Mathilde Jammet, du Collectif des déboulonneurs (v. XII) de Saint-Quentin-en-Yvelines, était l'invitée du journal de TV Fil 78, chaîne de télévision locale, le 7 décembre 2010. En racontant leur dernière action, Mathilde a prononcé très exactement ces mots : « La principale motivation de cette action était de sensibiliser les gens à... euh... ces questions de... de... sur... surpublicité. » Bienheureux trac, bienheureuse inspiration ! Car, pendant ces deux secondes de bafouillage, ce 7 décembre 2010 à 18 h 58, a surgi du cerveau et de la bouche de la militante un mot... inédit, un néologisme que l'on veut croire promis à un bel avenir ! Car, oui, la « surpublicité » est à la publicité ce que la surdose est à la dose. Et ce mot seul contiendrait presque tout l'enjeu du combat antipublicitaire, lequel a pour cible, non pas le principe de la publicité, mais ses excès – ce qu'ont du mal à comprendre et beaucoup de publicitaires et beaucoup d'antipublicitaires eux-mêmes qui penseraient mériter de leur propre cause en désignant ainsi l'objet de leur combat. (La naissance du mot « surpublicité » est visible par internet quelques secondes avant la 28^e minute de l'émission « Le Direct » : <http://www.tvfil78.com/ledirect/article-ledirect-07-12-2010.html>.)

II ■ Besançon, capitale française du cassage d'obstacle urbain, l'enfer pour l'afficheur JCDecaux ?

Quatre cents panneaux et/ou aubettes JCDecaux ont été dégradés en 2010. Une vague de vandalisme sans précédent. « C'est une mauvaise publicité pour nous. Nous sommes classés première ville de France de la délinquance contre Decaux. » (Jean-Marc Magda, directeur du cabinet du maire.) Selon l'afficheur, la facture dépasserait les 150 000 euros. Sans parler des ruptures de campagnes d'affichage, à gérer avec les annonceurs. « Qui s'acharne ainsi sur ces malheureux objets du mobilier urbain et du génie publicitaire ? s'interroge la presse. Mystère ! S'agit-il d'un casseur, du genre monomane agissant à l'approche de la pleine lune ? S'agit-il de commandos rétifs à la publicité, décidés à passer à la vitesse supérieure ? La deuxième option apparaît comme la plus probable. » (Sources : *L'Est républicain*, 31-12-2010 ; *Le Parisien/Aujourd'hui*, 2-1-2011.)

III ■ Actions du Collectif des déboulonneurs : Saint-Quentin-en-Yvelines entre dans la danse

Le Collectif des déboulonneurs (v. XII), né à Paris en 2005 (LP 91...), a de nouveau agi fin 2010 et début 2011. Extension au niveau national en cours (bienvenue à Saint-Quentin-en-Yvelines !). Revendication principale : 50 x 70 cm maximum pour toutes les affiches publicitaires. Moyens d'action : non-violence, désobéissance civile, légitime réponse.

Décembre 2010. Le 18, à 17 h, à **Lille** (pl. Rihour, r. Jean-Roisin, r. Nationale, pl. de l'Opéra, r. Faidherbe), 5 panneaux des affich. CBS (entre autres) ont été barbouillés ou recouverts par 10 militants, devant 4 amis et le Père Noël. Le 18, à 13 h, à **Lyon** (du métro Cordeliers au métro Hôtel de Ville), 6 panneaux de l'affich. JCDecaux ont été recouverts puis barbouillés par 15 militants, devant 15 amis, 3 polic., 2 journal. et le Père Noël. Action annoncée par le site de la radio Lyon 1^{re} (le 14) ; reportage télévisuel sur France 3 (le soir même à 19 h et le 20 à midi dans toute la France). Le 31, à 19 h, à **Paris** (84, r. Saint-Martin), 2 panneaux de l'affich. Clear Channel ont été barbouillés par 7 militants, devant 35 amis, 15 polic. et quelques journal. (*Politis...*). Interprétation de *Petite histoire de la publicité* (sur l'air de la *Tumbalalaika*). Les 7 militants ont passé 2 h au poste (27, bd Bourdon). Le 18, à 10 h, à **Rouen** (stations couvertes du métro), 24 panneaux de l'affich. JCDecaux ont été recouverts puis barbouillés par 14 militants, devant 6 polic. et 1 journal. Art. avec photo dans *Paris Normandie* du 20. Le 4, à 14 h, à **Saint-Quentin-en-Yvelines** (Montigny-le-Bretonneux), 24 panneaux et/ou aubettes des affich. JCDecaux et Clear Channel ont été barbouillés par 14 militants, devant 1 journal. Rencontre avec l'adjoint à l'urbanisme de Montigny, qui, menaçant, a arraché une des affiches militantes (elle a été reposée plus loin) avant d'inviter les militants à venir le voir. Art. avec photo dans *Le Parisien* du 5 et du 6 ; reportage sur TV Fil 78 le 7 (2 militants invités sur le plateau [v. I]). Le 4, à 11 h, à **Tours** (pl. du Grand-Marché), 2 panneaux de l'affich. JCDecaux ont été barbouillés par 2 militants, devant 8 amis, 6 polic. et 1 journal. La police a relevé l'identité des 2 barbouilleurs. Accordéon. Art. avec photo dans lanouvellerepublique.fr du 5.

Janvier 2011. Le 27, à 19 h, à **Lille** (métro Gares, rue Faidherbe), 24 panneaux ont été recouverts et/ou barbouillés par 20 militants, devant 25 amis, 7 polic. et/ou militaires, et 2 journal. Action annoncée par le site 20minutes.fr (le 27). Art. avec photo dans *Nord Éclair* et *La Voix du Nord* du 28. Le 29, à 16 h, à **Lyon** (devant le centre commercial de la Part-Dieu et bd Vivier-Merle), 11 panneaux des affich. JCDecaux et Clear Channel ont été recouverts par 10 militants, devant 40 amis, la police et 2 journal. (*Foutou'art*). Le 28, à 19 h, à **Paris** (RER Auber), 7 écrans espions de l'affich. Métrobus ont été barbouillés par 6 militants, devant 60 amis, 20 polic., 1 accordéoniste, 2 élus en écharpe tricolore (Danielle Fournier, conseillère de Paris Europe Écologie Les Verts, et Jean-Christophe Mikhaïloff, adjoint au maire du 11^e, Parti radical de gauche) et 5 journal. (Arte, WDR [télévision allemande], Capa...). Avant l'action, une citation antipublicitaire courte de l'architecte Charles Garnier a été lue devant son œuvre, l'Opéra. Les 6 militants ont passé 2 h au poste (75, r. de la Faisanderie). Art. avec photo dans *Le Parisien* du 29. Le 29, à 10 h, à **Saint-Quentin-en-Yvelines** (Montigny-le-Bretonneux), 28 panneaux de l'affich. JCDecaux ont été recouverts puis barbouillés par 10 militants, devant 10 amis, 3 polic., 4 vigiles et 3 journal. (TV Fil 78...). Accordéon. Art. avec photo dans *Le Parisien* du 31. Le 29, à 14 h, à **Tours** (pl. Jean-Jaurès), 4 panneaux de l'affich. JCDecaux ont été barbouillés par 2 militants, devant 20 amis, 7 polic. et 4 journal. (France Bleu, TV Tours). Interprétation du *Barbouilleur*. Art. avec photo dans lanouvellerepublique.fr du 30 ; reportage sur France 3 le soir même. Photos et comptes rendus : <http://www.deboulonneurs.org/>.

IV ■ Procès de François Vaillant pour refus d'empreinte génétique : 1 euro symbolique ! (Rouen, 12 janvier 2011)

François Vaillant, membre du Collectif des déboulonneurs (v. XII) et rédacteur en chef d'*Alternatives non-violentes*, était poursuivi pour avoir refusé de donner son empreinte génétique (ADN) à la suite d'une condamnation pour barbouillage (LP 126).

Condamné en première instance à 300 euros, il avait fait appel, et l'avocat général avait requis la même peine. FV a été condamné en appel à un euro symbolique, le 12 janvier 2011. Cette condamnation – relayée par la presse – a réjoui le « coupable » comme tous les adeptes de la désobéissance civile. FV et son avocat ont joint un député écologiste pour qu'une question écrite soit posée au gouvernement sur l'illégalité du Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG).

V ■ Procès du Collectif des déboulonneurs : audience d'appel pour les huit relaxés, reportée au 6 septembre (Paris)

Les huit premiers relaxés dans l'histoire des Déboulonneurs (LP 121), qui devaient passer en appel le 4 janvier 2011, ont vu leur audience reportée au 6 septembre 2011, à la demande de leur avocat. Affaire à suivre.

VI ■ Écrans numériques espions du métro : une cible, trois modes d'action (Paris, décembre 2010 - janvier 2011)

Les 15 décembre 2010 et 21 janvier 2011, 15 militants de **RAP** [v. XII] (dont le Père Noël, un journaliste de Canal + et un accordéoniste), avec le soutien d'Agir pour l'environnement, sont descendus dans la station de RER Gare de Lyon, durant 2 heures, pour coller de façon non dégradante des affichettes contestataires sur les écrans et faire signer une carte-pétition ; ils ont aussi procédé à une jonchée (couchage) ; à cette occasion a été ouvert un site internet : <http://www.lemetroestanous.org>. Le soir du 25 janvier 2011 a été réitérée, par des groupes d'**activistes anonymes** (<http://www.danger-ecranpub.tk>), l'action clandestine du 24 novembre 2010 (LP 126) : sur 80 écrans, dans 11 stations, ont été apposés des autocollants dégradants subversifs. Le 28 janvier 2011, 7 écrans de la station Auber ont été barbouillés par 6 membres du **Collectif des déboulonneurs** [v. XII], devant 60 amis, la presse et la police. Dans les trois cas, le public, content d'être informé sur la nature des écrans, a réagi favorablement.

Extrait d'une réponse (14-12-2010) de la Régie autonome des transports parisiens à Jean-Jacques Aumeunier (Dijon), antipublicitaire : « La RATP et Métrobus ont lancé le 1^{er} réseau de communication numérique dans le métro. Un défi technologique à la pointe de l'innovation. Ce nouveau média est destiné à contribuer efficacement à l'émergence des communications qu'il diffuse. Ces écrans participent aussi à l'animation du réseau en proposant, à ceux qui le souhaitent, de visionner par exemple des bandes-annonces de film. Par ailleurs, ces nouveaux supports numériques permettront l'émergence de nouveaux métiers dont la compétence aura gagné en attractivité. Enfin, malgré ce que certains veulent laisser penser, aucun dispositif de surveillance ou d'étude comportementale n'équipe ces nouveaux panneaux. »

VII ■ Paysages de France libère le parc naturel régional du Gâtinais français (Île-de-France)

En 2004, Paysages de France (v. XII) alerte le PNR sur des infractions à la loi sur la publicité. En 2005, elle demande au préfet de l'Essonne de faire mettre en conformité 34 panneaux illégaux. En 2007, la situation perdurant, elle dépose une requête devant le tribunal administratif de Versailles. En 2009, le préfet soutient que l'association ne saurait se prévaloir d'un quelconque préjudice. Le 16 décembre 2010, le tribunal condamne l'État à indemniser l'association du préjudice moral qu'elle a subi ainsi que des frais de justice qu'elle a dû engager. (C'est la 50^e condamnation de l'État à la suite d'une action de Paysages de France.)

VIII ■ Viol massif d'aubettes par les Gaag (Auch, décembre 2010)

Dans la nuit du 3 au 4 décembre puis la nuit de Noël 2010, grâce à une clé théoriquement en la seule possession de l'afficheur Clear Channel, une trentaine de panneaux publicitaires (aubettes et obstacles urbains) ont été ouverts, et les affiches remplacées ou recouvertes par d'autres, avec des slogans contre la publicité, le capitalisme et la société de consommation. L'action, d'abord non signée, et qualifiée de « mystère » par la presse, a finalement été revendiquée par les Gaag (Groupes d'actifs autonomes gersois). « Nous n'avons jamais été confrontés à une action d'une telle envergure, a déclaré l'afficheur. Et nous nous renseignons afin de savoir si d'autres opérations de ce type ont été menées ailleurs. » (Source : *Sud-Ouest*, 6/7/29-12-2010.)

IX ■ Athènes : photos impressionnantes d'une capitale dépolluée... (été 2010)

La revue *Archistorm* (archistorm.com), dans son numéro 45 (nov. 2010), publie un article de Christophe Catsaros, illustré de photos de Jürgen Nefzger (réalisées en juillet 2010), qui fait état de panneaux publicitaires recouverts d'un blanc apaisant. Cette dépollution visuelle serait le résultat d'une volonté politique d'appliquer une loi de sécurité routière. Les annonceurs auraient massivement déserté les panneaux décrétés illégaux. Extrait : « L'action d'envergure dont rêvent les activistes antipub du monde entier est en train de se produire à Athènes. Le blanc des panneaux désaffectés démasque également une imposture : celle qui s'obstine à voir dans la joyeuse anarchie graphique des réclames un indice de la liberté. Blancs, les panneaux émergent comme un système centralisé détraqué, une machine totalitaire défectueuse. » Sur Athènes, voir notre dernier numéro (LP 126). Reste à savoir si ce « miracle » concerne l'ensemble de la ville, périphérie comprise, ou bien seulement quelques avenues privilégiées...

X ■ Jordan Seiler et la PublicAdCampaign : jonction avec Toronto (Amérique du Nord, printemps 2010)

L'organisation antipublicitaire new-yorkaise PublicAdCampaign (LP 116), animée par l'artiste Jordan Seiler, a décidé de coopérer avec des homologues de Toronto (Canada). *Le Publiphobe* contribue, par ces trois lignes, au renforcement du réseau nord-américain de résistance à la publicité ! (Contact : <http://www.publicadcampaign.com>, jordan@publicadcampaign.com.)

XI ■ Agenda

19-2-2011, Caudebec-en-Caux : 18 h 30, débat (gratuit) avec François Vaillant (v. IV) au Mascaret, quai Guilbaud. (Contact : 02 35 96 39 12).
Fin février : barbouillage du Collectif des déboulonneurs (v. XII) à Paris (et peut-être dans d'autres villes...).

XII ■ Carnet d'adresses

- Collectif des déboulonneurs : 24, rue Louis-Blanc, 75010 Paris ; contact@deboulonneurs.org ; www.deboulonneurs.org.
- Paysages de France : 5, pl. Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; tél.-télé. 04 76 03 23 75 ; internet : <http://paysagesdefrance.org/>.
- Résistance à l'agression publicitaire (RAP) : 24, r. de la Chine, 75020 Paris ; tél. 01 43 66 02 04 ; internet : www.antipub.org.

XIII ■ Catalogue

- Prochain numéro seulement : 15 centimes (en timbres) + une enveloppe timbrée à votre adresse.
- Série complète des 126 numéros parus (20 euros, port et enveloppe compris).

XIV ■ Abonnement et commandes

- Abonnement : 7 euros les dix numéros (soit un peu plus d'un an). [*Abonnement spécial malvoyants : 10 euros.*]
- Commandes (des articles du catalogue) : sauf indication contraire, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse et la somme indiquée. Si aucun prix n'est indiqué, comptez 8 centimes par page. Timbres, chèques et virements acceptés (« Le Publiphobe », CCP 346257 X Paris).

Ce numéro 127 peut être photocopié et diffusé.

Yvan Gradis

Le Publiphobe, 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, France. Tél. 01 45 79 82 44.

(La série complète du *Publiphobe* est téléchargeable sur le site : <http://bap.propagande.org/modules.php?name=Publiphobe>.)